

Valeur des primes et indemnités au 1^{er} juillet 2022

	Montant 01/07/2022	Evolution assise sur :
Indemnité mensuelle de logement imposé	87,12	SNB
Indemnité mensuelle de Zone d'Habitat d'Astreinte	21,78	SNB
Indemnités pour travaux pénibles et salissants		
Indemnités pour travaux pénibles et salissants Taux journalier	19,75	SNB
Indemnités pour travaux pénibles et salissants Taux horaire	0,80	SNB
Indemnité compensatrice - Perte temporaire de l'ISC	01-01-2022 +1%	
Indemnité de frais divers de stage (par semaine)	35,25	SNB
Indemnité de panier	7,97	Inchangé
Indemnité d'installation (région parisienne)	1 036,93	SNB
Indemnité d'installation (hors région parisienne)	518,44	SNB

Paris, le 27 octobre 2022

Jean-Côme ROMAIN

Secrétaire Général

